AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret\_Registre de copies de lettres envoyées\_FAM 1999-09-60ItemMarie Moret à Henri Buridant, 24 novembre 1898

# Marie Moret à Henri Buridant, 24 novembre 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60 Collation2 p. (102r, 103r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 24 novembre 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plateforme EMAN : <a href="https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53471">https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53471</a>

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

# **Présentation**

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>24 novembre 1898</u>
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire<u>Buridant, Henri (1864-1927)</u>
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

# **Description**

RésuméSur le changement de domicile électoral de Buridant et la loi sur la presse : Fabre et Moret sont d'avis que Buridant devrait écrire au Procureur de la République pour savoir si une déclaration est nécessaire. Transmet ses salutations à mesdames Louis et Roger. Dans le post-scriptum, demande à Buridant de donner à Louis-Victor Colin cinq exemplaires du numéro de novembre 1898 du *Devoir* dès sa réception à Guise.

### Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir Personnes citées

- Colin, Louis-Victor (1865-1935)
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Louis, Eugénie (1867-)
- Roger [madame]

Événements cités<u>Loi sur la liberté de la presse (29 juillet 1881, France)</u> Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Voice la articles 7 4 8 Entre le 24 Novembre evil phibogra of sere fait an perquet of procureur se la requestion and perquet of services and seconomies Non ther Buridant au horizonent de gotte fontaile universe de gotte de gotte de gotte de gotte de gotte "1" Le little me journal . . . -19° Le nom et le Berneiere De Gerent. where pour savely or effect on us L'indication de l'implimerce. a Monte questation deus les conditions or Littles Commères sera reclare Fares les eures jaurs que seintrout. me tombe pres some le comp les attites y er & se le lai sur ser en and 4. Les déclerations seront perte prime in Date on 19 juillet par wit, our popier and it supple sur papies timbre et signe want for change water humane proprietrant the mangue water resides bout comme around as Jours que senient la mute

Fichiei

en composition. Familiative; nearmanns · lons som mus assimo 1. From I mer lampus in huis en home santes Varis que vans perez dien et vous prions maintinum Tarrener une lette an pour servier - avant en medlent sucremes in come publication of un nouvenu Moon mes dans en hotels. numera su journal pris M. Fabre ejorace a vans et mes voltses ses de rans and a paise le induration our papers timbre teacheut note sentiment les meilleurs nouverne Dumicile M. Godins Renseronos-mor le ballet du Devoir de Novem Home seems return sur le réponse de M. Le coline i cela a été entendre minime lui et moi avant hus as moment Procureur i car le Dernis de Décembre est